

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/27/2017

Page 1 de 13

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 1: IDENTIFICATION****Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**: **RINCE-MOTEUR SYNTHÉTIQUE 5 MINUTES****Code(s) du produit** : MFD1C**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**

: Nettoyant moteur pour enlever les dépôts de gomme, de vernis et de boue. Libère les soupapes et arbre-levier de la colle. Améliore la circulation de l'huile. Sûr pour une utilisation avec tous les moteurs, y compris les moteurs turbocompressés à gaz et diesel.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique : Mélange de: huile minérale lubrifiante; Solvant; Amélioration de la lubrification; Additifs anti-usure; Surfactants

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:****Radiator Specialty Co., of Canada**

1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification du produit chimique**

Liquide ambre clair. Odeur de pétrole.

Dangers les plus importants:

Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Provoque des lésions oculaires graves. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification dangereuse:

Dommages/irritation de l'œil - Catégorie 1

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. Le SIMDUT 2015 des informations d'étiquetage ci-dessous est fourni à titre informatif.

Pictogramme (s) de danger*Mot indicateur*

DANGER!

Mentions de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque des lésions oculaires graves.

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/27/2017

Page 2 de 13

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. En concentrations extrêmement élevées, risque de provoquer des symptômes de dépression du système nerveux central.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	Hydrocarbure de pétrole	64742-53-6	25,0
distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Huile minérale	64742-52-5	25,0
Éther de diéthylène glycol monobutylique	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol DEGBE	112-34-5	10,0
Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle)	Phosphorodithioates mixtes d'O,O-bis(2-éthylhexyle) et d'isobutyle, sels de zinc Dialkyl dithiophosphate de zinc	68442-22-8	4,5
Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine	Acide dodécylbenzènesulfonique, composé avec l'isopropylamine	26264-05-1	1,44
Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate)	acide phosphorodithioïque, mélange d'esters O,O-bis(isobutyle et pentyle), sels de zinc Dialkyl dithiophosphate de zinc	68457-79-4	1,275

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Contact avec la peau* : En cas de contact avec la peau, laver avec beaucoup d'eau et du savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, un larmolement, une tuméfaction et une vision trouble. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
- Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires.
- Irritant léger pour le système respiratoire. Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.
- L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- En concentrations extrêmement élevées, risque également de causer la nausée, le vomissement, des étourdissements et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Provoque des lésions oculaires graves. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruine ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, peut brûler si exposé à une chaleur extrême ou aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); oxydes de soufre; oxydes de phosphore; Aldéhydes; Hydrocarbures; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Sulfures d'hydrogène; Phosgène; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant, inerte et non-combustible (comme par exemple du sable). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Lors de la manipulation, porter un équipement de protection. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart d'une chaleur extrême et de toute flamme vive. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles

- : Oxydants; Agents réducteurs; Acides forts; Des bases fortes; les métaux réactifs

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:				
Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée	5 mg/m ³ (comme br uine d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m ³ (comme br uine d'huile minérale)	P/D
distillats naphténiq ues lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m ³ (comme br uine d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m ³ (comme br uine d'huile minérale)	P/D
Éther de diéthylène glycol monobutylique	10 ppm (inhalable) (vapeur)	P/D	P/D	P/D
Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle)	P/D	P/D	P/D	P/D
Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine	P/D	P/D	P/D	P/D
Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate)	P/D	P/D	P/D	P/D

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/27/2017

Page 5 de 13

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser avec une ventilation à la source ou mécanique suffisante pour répondre aux exigences TLV.

Protection respiratoire

: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

: Des gants imperméables à la matière sont recommandés. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide ambre clair.

Odeur : Odeur de pétrole.

Seuil olfactif : S/O

pH : P/D

Point de fusion/point de congélation

: - 68,1°C (- 90,6°F) (estimation)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 230,4°C (446,72°F) (estimation)

Point d'éclair : 93,9°C (201°F)

Point d'éclair, méthode : Coupelle fermée, Tag

Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1)

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : 0,002 kPa (0,015 mmHg) (estimation)

Densité de vapeur : P/D

Densité relative / Poids spécifique

: 0,898

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/27/2017

Page 6 de 13

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Température d'auto-inflammation**

: 227,8°C (442°F) (estimation)

Température de décomposition

: P/D

Viscosité

: 7,9 cSt @ 40°C (104°F)

Matières volatiles (% en poids)

: 10%

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.**Risque de réactions dangereuses**

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la chaleur et les flammes nues.

Matériaux incompatibles

: Oxydants; Agents réducteurs; Acides forts; Des bases fortes; les métaux réactifs

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Information sur les voies d'exposition probables:****Voies d'entrée - inhalation** : OUI**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI**Voies d'entrée - ingestion** : OUI**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)***Signes et symptômes - Inhalation*

: Irritant léger pour le système respiratoire. Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. En concentrations extrêmement élevées, risque également de causer la nausée, le vomissement, des étourdissements et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau

: Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires.

Signes et symptômes - yeux

: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur, oedème et une vision floue. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/27/2017

Page 7 de 13

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

Mutagénicité

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

: Ne devrait pas avoir d'effets cancérogènes.
Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière

: Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des un sensibilisateur cutané.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition unique ou répétée.

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques

: Pas d'information disponible.

Données toxicologiques

: N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA orale = 30 657 mg/kg
ETA cutanée= 54 546 mg/kg
ETA inhalation (poussières/brouillards) = 8,72 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	CL50 (4hr) <u>inh, rat</u>	DL50	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Distillat de pétrole, fraction naphthénique légère, hydrotraitée	≥ 2,18 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	> 5 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
Éther de diéthylène glycol monobutylique	donnée non disponible Les rats exposés à une atmosphère saturée de vapeurs n'ont présenté aucun signe clinique indésirable.	6560 mg/kg	2764 mg/kg
Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle)	donnée non disponible N'est pas considéré comme étant un danger par inhalation à des températures ambiantes.	> 2000, < 5000 mg/kg	> 2002 mg/kg (rat) (Aucune mortalité)
Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine	donnée non disponible N'est pas censé être nocif.	1300 mg/kg	donnée non disponible N'est pas censé être nocif.
Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate)	donnée non disponible N'est pas censé être nocif.	3600 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient les substances suivantes qui peuvent également être dangereuses pour l'environnement : Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée; Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle); Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate).

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
distillats naphténiq ues lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 5000 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	1300 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle)	68442-22-8	4,5 mg/L (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine	26264-05-1	22 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate)	68457-79-4	46 mg/L (Méné tête-de-mouton)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L (NOEL)	Aucun(e).
distillats naphténiq ues lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 1000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle)	68442-22-8	23 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	0,4 - 0,8 mg/L	Aucun(e).
Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine	26264-05-1	2,5 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate)	68457-79-4	23 mg/L (daphnie magna)	0,4 - 0,8 mg/L	Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée	64742-53-6	P/D	> 100 mg/L/72hr (NOEL)	Aucun(e).
distillats naphténiq ues lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 1000 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	> 100 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle)	68442-22-8	24 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine	26264-05-1	70 mg/L/96hr	P/D	Aucun(e).
Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate)	68457-79-4	24 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée; Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle); Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate).
Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèq uement biodégradables: distillats naphténiq ues lourds (pétrole), hydrotraités.
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Ether de diéthylène glycol monobutylique; Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine.

Potentiel de bioaccumulation

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée (CAS 64742-53-6)	3,9 - 6 (calculé)	P/D
distillats naphténiq ues lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	> 20	P/D
Éther de diéthylène glycol monobutylique (CAS 112-34-5)	1,0	3,0
Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle) (CAS 68442-22-8)	1,67	P/D
Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine (CAS 26264-05-1)	6,18	P/D
Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate) (CAS 68457-79-4)	0,69	P/D

- Mobilité dans le sol** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION




Manipulation en vue de l'élimination

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination

- : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD)	Aucun(e).				
Informations supplémentaires					
ICAO/IATA	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
ICAO/IATA	Aucun(e).				
Informations supplémentaires					
IMDG	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
IMDG	Aucun(e).				
Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Éviter le rejet dans l'environnement.

Dangers pour l'environnement : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:
Ether de diéthylène glycol monobutylique (Partie 5: Autres groupes et mélanges)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/27/2017

Page 11 de 13

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renseignement fédéral É.-U. :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	265-156-6	Présent	Présent	(9)-1692	KE-12552	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	265-155-0	Présent	Présent	(9)-1689	KE-12543	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	203-961-6	Présent	Présent	(7)-97; (2)-422	KE-10466	Présent	HSR001075
Zinc Bis (O, O-éthylhexyle et dithiophosphate d'isobutyle)	68442-22-8	270-478-5	N'est pas listée	Présent	N'est pas listée	N'est pas listée	Présent	Peut être utilisé en tant que composant dans un produit couvert par un standard de groupe mais n'est pas approuvé pour une utilisation en tant que produit chimique individuel.
Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine	26264-05-1	247-556-2	Présent	Présent	N'est pas listée	KE-12952	Présent	HSR003402
Zinc bis (O, O-diisobutyl dithiophosphate)	68457-79-4	270-608-0	Présent	Présent	(2)-2945	KE-28665	Présent	Peut être utilisé en tant que composant dans un produit couvert par un standard de groupe mais n'est pas approuvé pour une utilisation en tant que produit chimique individuel.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/27/2017

Page 12 de 13

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ETA: Estimation toxicité aiguë
 CAS: Chemical Abstract Services
 CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
 Inh: Inhalation
 La COI : inventaire de produits chimiques
 IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
 KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
 KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NFPA: National Fire Protection Association
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 FDS: Fiche de données de sécurité
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 TSCA: Toxic Substance Control Act
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références


- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2016.
 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 01/27/2017

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><u>Préparée pour:</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

FIN DU DOCUMENT